

## **Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'assurance-vie devient solidaire !**

FAIR vous invite à un webinar dédié pour mieux comprendre l'impact de ce changement auprès des assureurs et des épargnants

Paris, le 29 novembre 2021 – ***A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, dans le cadre de la loi PACTE, les contrats d'assurance-vie multi-supports devront obligatoirement présenter trois types d'unités de compte aux épargnants : une unité de compte investissement socialement responsable (ISR), une unité de compte verte et une unité de compte solidaire.***

***Quel changement cela veut-il dire pour les assureurs ? Et quel impact pour les épargnants ?***

Dans le cadre de la loi Pacte, chaque produit d'assurance-vie doit présenter, depuis 2020, une unité de compte ISR.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la réglementation change et oblige les assureurs à proposer trois types d'unités de compte : une ISR, une verte et une solidaire.

Au cours d'un webinar, l'association FAIR, fédération des acteurs de la finance à impact social, propose de balayer cette nouvelle réglementation et de donner toutes les clés de compréhension aux assureurs qui souhaitent construire leur offre d'unités de compte solidaires, ainsi qu'aux journalistes qui souhaitent mieux comprendre cette nouvelle disposition.

**Jeudi 16 décembre, de 11h à 12h**

**[S'inscrire au webinar \(Teams\)](#)**

### **Au programme :**

Lors de ce webinar, différents points seront abordés :

- Etat des lieux du marché de la finance solidaire & retour sur la nouvelle réglementation
- Donner du sens à ses investissements avec l'assurance-vie solidaire : comment déployer les UC solidaires dans votre réseau ?
- Se repérer dans l'écosystème

-----  
Agence Wellcom : Milène Cormier / Charlotte Filaudeau  
[finansol@wellcom.fr](mailto:finansol@wellcom.fr) | 01 46 34 60 60

### **A propos de FAIR**

FAIR est née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iiLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR fédère plus de 110 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG, grandes écoles et personnalités engagées. FAIR gère un label, le label Finansol, qui distingue les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Plus de 160 produits sont aujourd'hui labellisés Finansol. [www.finance-fair.org](http://www.finance-fair.org)